

Mis en ligne le jeudi 9 mai 2019

## ***Avez-vous bien reçu votre carte électorale ? Vérifiez !***

Suite à la réforme électorale du 01 janvier 2019, la commune de Gardanne ne gère plus directement les listes électorales, c'est désormais l'INSEE qui les gère.

En conséquence, si vous n'avez pas reçu votre carte électorale, nous vous invitons à contacter le service Elections au 04.42.51.79.29 ou 04.42.51.79.32 afin de vérifier votre inscription.

Vous pouvez aussi le faire sur internet [via ce lien](#).